Image not found or type unknown

Victime de la plateforme Prestige Invest (Diamants d'investissement)

Fiche pratique publié le **27/10/2017**, vu **3584 fois**, Auteur : Gaël Collin

Vous avez été victime de la plateforme de trading en ligne Prestige-Invest.com ?

Prestige-invest.com était une plateforme de vente de diamants d'investissement en ligne créée le 11 janvier 2017.

La plateforme prestige-invest.com apparait sur la liste noire de l'Autorité des Marchés Financiers.

* * *

Vous avez réalisé des paiements par carte bancaire? Ou des virements sur des comptes bancaires basés à l'étranger ?

Différentes démarches tant sur le plan pénal que sur le plan civil peuvent être mises en oeuvre.

Si vous avez été victime d'une de cette plateformes, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier et échanger sur votre dossier* : contact@22L-avocats.fr ou au numéro de téléphone suivant : 01.81.70.34.56.

Plusieurs actions conjointes mises en place

En effet, rejoindre ou proposer une action "conjointe" permet aux victimes de se regrouper contre un même groupe d'escrocs.

Si ce regroupement permet *de facto* de faire des économies substantielles, celui-ci permet avant tout de regrouper le plus d'informations possible et de donner un plus grand poids aux négociations que l'avocat entamera.

Si vous avez été victime d'une telle escroquerie, plusieurs recours sont envisageables.

Plus d'informations sur les diamants d'investissement : ici

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

Collin Gaël
Avocat à la Cour
22 rue de Longchamp - 75116 Paris
contact@22L-avocats.fr

**étude préalable de dossier gratuit.*

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés